



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école l'Envolée**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
ÉCOLE L'ENVOLÉE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 2 décembre  
2020 à 19 h par visioconférence (TEAMS)**

**Sont présents, les représentants :**

Des parents	Josée Beaudry, Sylvain Gagné, Karyne Goulet, Roxan Lemire, Fanny Santarossa, Karla Villareal
Des enseignants	Maryse Catudal, Céline Marin, Geneviève Rivard, Philippe Thibault
Du soutien	Manon Carrière
Des professionnels	Judith Cusson
Des élèves	Éloi Gilbert, Édouard Lemieux
De la communauté	Éric Goudreau, Danielle Picard

**Sont également présents :**

Normand Phaneuf,	Directeur
Patrick Saumure,	Directeur adjoint
Linda Laberge	Secrétaire

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

M. Sylvain Gagné constate le quorum et ouvre la séance à 19 h. M.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Sylvain Gagné présente l'ordre du jour.

**23CE2021-022**

Il est proposé par M. Éric Goudreau et appuyé par Mme Judith Cusson.

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 NOVEMBRE 2020**

M. Sylvain Gagné demande si des modifications doivent être apportées.

**23CE2021-023**

Il est proposé par M. Philippe Thibault et appuyé par Mme Céline Marin

**QUE** le procès-verbal du 4 novembre soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3.1 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 NOVEMBRE 2021**

Concernant la formation obligatoire pour les membres des CÉ, M. Normand Phaneuf explique que la formule et le format qu'elle prendra ne sont pas encore établis

Par le CA du CSSVDC. Il ajoute qu'il incombera aux présidents de chacun des CÉ de chapeauter la formation.

D'ici là, M. Normand Phaneuf a préparé une liste de contrôle des thèmes couverts par la formation, laquelle nous servira d'aide-mémoire. Il précise que la formation



sera entièrement en ligne et qu'elle comprend trois volets. Ceux-ci consistent notamment en de brèves capsules sous forme de diaporamas animés, un cahier de référence et des fiches thématiques contenant des précisions, conseils et suggestions de bonnes pratiques ainsi que des ressources pertinentes à consulter. Cependant, tout n'est pas en place : certaines capsules et fiches sont encore au stade de production.

M. Normand Phaneuf suggère aux membres d'y aller progressivement selon les fiches thématiques qui se rapporteront aux différents points figurant dans l'ordre du jour de la réunion. C'est, selon lui, une excellente façon de se renseigner sur le fonctionnement d'un CÉ ainsi que sur les rôles, responsabilités et pouvoirs des membres.

#### 4. PAROLE AU PUBLIC

Étant en zone rouge, l'école se devait de respecter le décret 1039-2020 du CSSVDC qui prévoit que les séances se déroulent sans la présence physique du public. En vertu de ce décret, l'école a l'obligation de publiciser la tenue de la séance et de diffuser le verbatim de la teneur des discussions entre les participants et le résultat des délibérations des membres.

Bien que nous ayons précédemment annoncé la séance sur notre site Web et invité le public à soumettre ses questions par courriel, nous n'avons reçu aucune question de sa part. De l'avis de Mme Josée Beaudry, nous devrions recourir également à Facebook afin de joindre un plus grand nombre de personnes.

Comme cela se fait dans d'autres établissements, M. Sylvain Gagné suggère que le public puisse s'inscrire à l'avance pour assister à distance aux séances à l'aide d'un lien sur la plateforme TEAMS qui lui serait transmis. À cet effet, M. Éric Goudreau nous encourage à communiquer avec M. François Allard, directeur à l'école St-Bernard. Il ajoute qu'il pourrait nous faire bénéficier de son expérience en la matière.

23CE2021-024

Il est proposé par Mme Karla Villareal et appuyé par M. Éric Goudreau

**QUE** les parents souhaitant assister à une rencontre du CÉ virtuelle devront s'inscrire pour obtenir un lien TEAMS.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 5. CALENDRIER DES NOUVELLES ACTIVITÉS

M. Normand Phaneuf passe en revue les activités qui se sont ajoutées au calendrier.

En décembre, une enseignante organisera deux collectes de fonds en faveur des sinistrés des récentes inondations qui se sont produites à Carthagène en Colombie.

Dans un premier temps, il y aura la vente de sacs de maïs soufflé puis un dîner pizza sera offert dans chacune des classes avec contribution volontaire.

En mai prochain se tiendront les activités suivantes : Fort Débrouillard à Roxton Falls pour les élèves de la 3<sup>e</sup> secondaire et une journée mini-société au camp Dominic Savio à Ste-Catherine-de-Hatley pour les élèves de la 2<sup>e</sup> secondaire.

Il ajoute que l'école s'est abonnée à une série de neuf ciné-conférences des Grands Explorateurs, lesquelles seront présentées en classe aux élèves durant l'année scolaire.

Considérant le contexte actuel, M. Normand Phaneuf précise qu'aucuns frais ne seront exigés aux parents pour ces activités. Il dit que l'école assumera les dépenses à même son enveloppe budgétaire « école inspirante » et les surplus de campagnes de financement des années précédentes.



23CE2021-025

No de résolution  
ou annotation

Il est proposé par Mme Fanny Santarossa et appuyé par Mme Danielle Picard

**QUE** le calendrier des nouvelles activités soit approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## 6. PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES

M. Normand Phaneuf explique qu'en vertu de la LIP, le CSSVDC est tenu d'établir chaque année un Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI).

Le PTRDI constitue un document technique qui indique les intentions du CSS quant à l'utilisation de chacun de ses immeubles pour les trois prochaines années.

Dans le cadre de cet exercice, le CSS consulte notamment les municipalités se trouvant sur son territoire, les membres des CÉ ainsi que ceux du Comité de parents et les invite à lui faire part de recommandations ou de commentaires.

Par rapport à l'an dernier, M. Normand Phaneuf mentionne qu'il n'y a rien de nouveau pour l'Envolée.

Le CÉ de l'Envolée est en accord avec le projet déposé.

## 7. ACTES D'ÉTABLISSEMENT

La délivrance d'un acte d'établissement découle du PTRDI pour chacun des immeubles qui y figurent. M. Normand Phaneuf mentionne que l'acte d'établissement pour l'école l'Envolée stipule que la totalité des locaux est mise à la disposition de l'école à l'exclusion de trois locaux servant d'entrepôt pour le CSS.

Le CÉ de l'Envolée est en accord avec le projet déposé.

## 8. ATTRIBUTIONS DES MESURES PARTICULIÈRES

M. Normand Phaneuf explique que, tel un chien de garde, le CÉ doit veiller à ce que les allocations allouées soient utilisées aux fins précisées et que le bilan dressé en fin d'exercice en témoigne.

Il poursuit en détaillant les projets relatifs aux huit mesures particulières. Par exemple, l'aide alimentaire sert à l'achat de dîners congelés pour les élèves n'ayant pas de lunch et éventuellement à subventionner les repas principaux et à offrir des billets gratuits au futur service de cafétéria.

Au total, un budget de 260 162 \$ est ventilé sur les mesures suivantes : aide alimentaire, soutien additionnel en période COVID-19, seuil minimal de services pour les écoles, formation continue sur l'usage pédagogique des technologies, acquisitions de documents pour la bibliothèque, sorties scolaires en milieu culturel, cours de RCR et école accessible et inspirante.

Mme Josée Beaudry demande comment se matérialise le soutien supplémentaire dans les différentes matières. M. Normand Phaneuf répond que depuis le 17 novembre des cours d'appoint sont offerts aux élèves de la 1<sup>re</sup> secondaire qui éprouvent des difficultés avec l'anglais. Au total, ce sont sept cours qui seront donnés en fin de journée jusqu'en janvier prochain, et ce, tout en respectant le principe de la bulle-classe. Il ajoute, par ailleurs, que l'école a dans ses cartons l'embauche imminente d'une ressource TES afin d'aider les élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou des troubles de comportement.

Déclarant que des élèves suivent des cours à la maison en téléenseignement, M. Sylvain Gagné questionne à savoir si la bibliothèque leur offre des ressources numériques accessibles en ligne. Pour le moment, selon une entente intervenue avec BAnQ, les élèves de la 5<sup>e</sup> secondaire préparent leur projet personnel sont abonnés d'office aux services en lignes de la BAnQ. L'abonnement leur permet l'accès à l'ensemble des ressources numériques ainsi que l'emprunt de livres numériques.



Il est proposé par Mme Karla Villareal et appuyé par Mme Céline Marin

**QUE** l'attribution des mesures particulières soit approuvée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## 9. TRANSFERT DE FDS ACTIVITÉS ET FABRIQUE INDIGO

M. Normand Phaneuf présente l'état financier des trois fonds à destination spéciale de l'Envolée soit les fonds Indigo, activités culturelles et PÉI. Ces fonds totalisent 59 744,67 \$ et servent à financer des activités ou des projets scolaires.

M. Normand Phaneuf souhaite faire adopter des résolutions pour que les dépenses reliées à ces fonds puissent être transférées dans le budget de fonctionnement s'y rapportant. Il est entendu que les dépenses ne pourront excéder les montants disponibles. Il souligne qu'il n'est pas utile de laisser stagner des montants élevés dans les FDS.

À l'instar des nouvelles activités associées à la mesure « école inspirante » qui sont divulguées lors des séances, les membres conviennent d'opérer de la même manière avec les dépenses reliées aux FDS.

23CE2021-027

Il est proposé par Mme Karla Villareal et appuyé par Mme Manon Carrière

**QUE** l'on procède au transfert du Fonds à destination spéciale Indigo vers les dépenses reliées à La fabrique Indigo et l'Envolée vers l'art.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

23CE2021-028

Il est proposé par M. Éloi Gilbert et appuyé par M. Édouard Lemieux

**QUE** l'on procède au transfert du Fonds à destination spéciale Activité (campagne de financement) vers les dépenses reliées aux activités générales (incluant bal et album).

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## 10. RÉVISION BUDGÉTAIRE 19-20

M. Normand Phaneuf commente le tableau comparatif de révision budgétaire de revenus 2020-2021 et 2019-2020 de l'école.

Il justifie la baisse de l'allocation dédiée au seuil minimal de services pour les écoles par l'ajout d'une nouvelle mesure dédiée au soutien additionnel en contexte COVID. Il précise que les revenus propres à l'école sont sujets à changement selon la situation qui prévaudra dans les prochains mois.

Mme Judith Cusson demande si l'école bénéficiera d'une importante allocation dédiée aux activités parascolaires comme cela a été le cas pour d'autres écoles secondaires. Selon M. Normand Phaneuf, il est prévu que l'école reçoive un montant substantiel de la part du Ministère pour l'année 2021-2022.

23CE2021-029

Il est proposé par Mme Josée Beaudry et appuyé par M. Philippe Thibault

**QUE** la révision budgétaire soit adoptée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 11. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Josée Beaudry rapporte que le comité a aussi été consulté pour les PTDRI et les actes d'établissements. De plus, il a approuvé l'ajout de trois journées pédagogiques au calendrier scolaire. Ces journées serviront pour la planification et la formation dans les nouveaux modes d'enseignement ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences avec les outils technologiques et l'enseignement à distance.

Elle annonce qu'il y a encore des laissez-passer disponibles pour des webinaires de la Fédération des comités de parents du Québec. Cette dernière invite les parents à remplir un sondage portant sur l'école et la COVID-19.



No de résolution  
ou annotation

## 12. SITUATION COVID-19

M. Normand Phaneuf dresse le bilan des dernières semaines. Trois cas ont été signalés dans une même classe. Parmi eux, il y avait une élève qui faisait partie de l'équipe de volleyball féminin. Résultat : le temps de faire enquête, la DSPu a exigé le confinement de la bulle-classe en plus des joueuses de volleyball de la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaires. Il se dit heureux que l'éclosion ne se soit pas propagée.

M. Normand Phaneuf poursuit en disant que l'école enregistre peu d'absences actuellement en lien avec la COVID-19. Il n'y a qu'un cas en confinement parce que l'élève a côtoyé une personne positive de son entourage.

## 13. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

## 14. AFFAIRES DIVERSES

Mme Josée Beaudry souhaiterait que l'on puisse avoir accès aux moyennes sur Mozaïk Portail.

M. Patrick Saumure confirme que cette fonctionnalité n'est pas offerte pour le moment. Il explique que Mozaïk-Portail est une solution logicielle de la GRICS (Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires). Celle-ci développe de nouvelles fonctionnalités régulièrement selon les priorités identifiées par un comité d'utilisateurs. M. Patrick Saumure dit qu'il va s'informer si cette fonctionnalité figure dans les plans à venir de la GRICS.

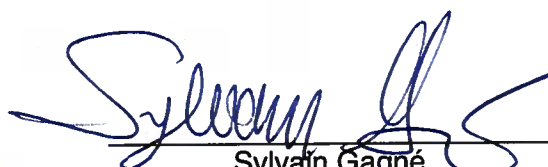
## 21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

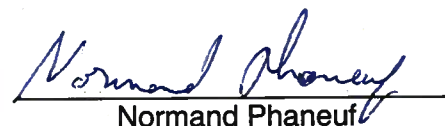
23CE2021-030

Il est proposé par Mme Maryse Catudal et appuyé par Mme Fanny Santarossa

**QUE** la séance soit levée à 20 h 35

  
Sylvain Gagné  
Le président

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

  
Normand Phaneuf  
Le directeur